

Délibération n° 2604-21

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15
Présents : 12+3 proc
Votants : 15

Etalent présents : Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL –
Marion RINQUIN – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jessica DE
SOUSA – Lucile RAVARY – Jean-Christophe RENE – Tiphaine
DESHAYES SANCERNI – Ange DELLAVALLE – Laurent SCRIVA

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Sandrine
BARRALIS

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Tarif de cantine à partir de la
Rentrée 2026/2027**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que par délibération n°1606-01 le prix des repas pris à la
cantine scolaire avait été fixé à 3.75 € pour les enfants et par délibération n°1812-07 un tarif préférentiel avait été
instauré à partir du deuxième enfant (3.00 € au lieu de 3.75 €).

De plus, par délibération n°2504-22, à compter de la rentrée scolaire 2025 / 2026, le tarif a été réévalué pour les
enfants nouveaux inscrits domiciliés hors commune. Ce tarif a été établi à 5.75 €.

Aujourd'hui, compte tenu de l'inflation, Monsieur le Maire propose que l'ensemble de ces tarifs subissent une
augmentation de + 15 centimes à partir de la rentrée scolaire 2026 / 2027.

Aussi, les tarifs seront fixés comme suit à partir de la prochaine rentrée scolaire 2026 / 2027 :

- 3.90 € pour un enfant cantaronnais ou extérieur scolarisé avant 2025 / 2026 et 3.15 € à partir du
deuxième enfant
- 5.90 € pour les enfants domiciliés hors commune inscrits depuis la rentrée 2025 / 2026 et nouveaux
inscrits.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à
l'unanimité des présents,

- ADOPTE les tarifs ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire.

Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire.

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA
Date de signature : 30/04/2026
Qualité : Maire